

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

Procès-verbal d'une assemblée de consultation publique du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue le **mardi 9 juillet 2024 à 17 h**, à l'hôtel de ville, au 330, montée de l'Église à Saint-Colomban.

Tenue sous la présidence de monsieur Xavier-Antoine Lalande, maire.

Me Stéphanie Parent, directrice générale, est présente.
Me Catherine Séguin, greffière, est présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par le maire:

D'OUVRIR la présente assemblée à 17h00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par le maire:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de consultation publique.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Monsieur Guillaume Marasco, chargé de projet à la réglementation et au plan d'urbanisme, fait un résumé et un exposé du projet de règlement suivant :

- ✓ Règlement 3001-2024-29 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé.

PÉRIODE D'INTERVENTIONS

La période d'interventions s'est tenue à 17h02.

Aucune intervention.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 17h02 l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par le maire:

DE LEVER la présente assemblée de consultation publique.

Xavier-Antoine Lalande
Maire

Catherine Séguin
Greffière